

# Message

## du président

### AGA 15 août 2020

Nous n'avons commandé aucune nouvelle étude en 2020. Nous travaillons avec des études de 2018 et 2019 en ce qui concerne le bassin versant du lac, et avec le rapport de 2017 pour ce qui est de l'inventaire des plantes exotiques envahissantes. Nous avons les rapports du bassin versant de la rivière Coleraine pour 2016, 2017 et 2018. Tous ces rapports sont sur le site Web de l'ARLA (voir [www.lacaylmer.org](http://www.lacaylmer.org)).

Comme je l'ai proposé lors de notre assemblée générale de 2019, nous avons procédé à la phase exécution.

D'après le rapport Phase 2 de 2019, les priorités afin de réduire l'apport de phosphore provenant du bassin versant peuvent se résumer en un mot : **fossés**. Il existe des fossés en bon état, mais le rapport phase 2 du RAPPEL de 2019 nous dévoile qu'il y a des fossés mal conçus pour ce qui est de leur topographie, des fossés qui sont en piètre condition et des fossés qui ne devraient pas exister. Tous ces fossés apportent des sédiments et du phosphore au lac Aylmer en quantité variable.

Les joueurs : municipalités, agriculteurs, ministère du Transport, résidents du bassin versant ont leur part à faire pour s'assurer que les fossés soient bien conçus et bien entretenus.

C'est d'abord la Municipalité qui doit inspecter et s'assurer que ses employés, les agriculteurs et les résidents de son territoire gèrent leurs fossés en conformité avec les bonnes pratiques. En 2020, nous avons communiqué avec chaque municipalité pour leur indiquer les fossés particuliers qui doivent être corrigés. Nous avons offert à Beaulac-Garthby, Paroisse de Disraëli, Coleraine, Stratford et Weedon (Saint-Gérard) une offre de services de la part de la coop RAPPEL pour cartographier et préparer un plan d'action en ce qui concerne les fossés de leur territoire.

Sauf pour Stratford, je crois que les municipalités ne réalisent pas l'impact que leurs fossés ont sur le lac quant aux phosphores et aux sédiments. Certaines municipalités nous ont rapporté les travaux qu'ils ont faits, mais nous assurent qu'ils n'ont pas besoin de plan d'action ni de cartographie des fossés. C'est ignorer les rapports que nous leur avons présentés et ne pas vouloir connaître les meilleures pratiques en cette matière. Il est à souhaiter qu'ils envoient au moins leurs employés à la formation que présentent Stratford et l'ARLA. Nous avons beaucoup de pédagogie à faire auprès des municipalités.

Il est évident que les vagues produites par bateaux motorisés et motomarines qui passent près des berges à moyenne et haute vitesse contribuent à l'érosion des rives, apportant ainsi plus de sédiments au lac ainsi que des dommages aux terrains des riverains. Les cinq municipalités riveraines du lac Aylmer ont obtenu une réglementation sur la vitesse en 1999 de la part du Gouvernement fédéral. Ce règlement exige une limite de 10 km à l'heure à l'intérieur d'une zone de 75 m (225 pieds) de la rive. C'est très bien, mais ce n'est qu'un premier pas. La Sûreté du Québec nous avise que pour donner un constat d'infraction de vitesse, il doit y avoir des bouées qui avertissent les navigateurs quant à la vitesse permise. Où sont ces bouées? Sauf pour la paroisse de Disraëli qui a placé des pancartes\* de vitesse maximum dans la baie de Disraëli et au lac Noir, je ne vois pas de bouées de vitesse. Il incombe aux municipalités de les fournir. Malgré les demandes de l'ARLA à répétition depuis les 21 dernières années, je ne vois pas encore de bouées de vitesses sur la majorité du plan d'eau du lac Aylmer.

Les politiciens de tous niveaux répondent mieux aux demandes de leurs citoyens qu'à des groupes de pression. L'ARLA a besoin de l'appui de citoyens de toutes les municipalités riveraines. Vous, membres de l'ARLA, êtes aussi des citoyens de ces municipalités. Elles-ci tiennent des réunions mensuelles de leur conseil et elles sont ouvertes au public. Comme citoyen, vous avez un pouvoir important lorsque vous posez des questions. Lors de la prochaine réunion de conseil de votre municipalité, si vous vous exprimez sur la vitesse des bateaux devant votre propriété, cela peut avoir un impact important vers l'obtention de bouées de vitesse. Comme président, je lis vos commentaires sur Facebook ou les courriels que vous envoyez à notre adresse courriel. Vous devriez faire la même chose auprès de vos municipalités.

En 2019, le groupement des maires et mairesses riveraines du lac Aylmer a eu l'initiative de coopérer à la caractérisation des bandes riveraines autour du lac. Weedon a travaillé indépendamment et a fait sa propre caractérisation. Elle a aussi instauré une réglementation. Le projet pour caractériser les quatre autres municipalités s'est arrêté à Beaulac-Garthby où la moitié des six cents propriétés riveraines avait été caractérisée. J'ai appris récemment qu'aucun effort n'a été fait par le groupement des maires pour compléter cette valeureuse initiative. À ce rythme, ce qui aurait dû prendre un an prendra trois ans. Je souhaite que la réglementation harmonisée puisse être complétée cet hiver.

La bonne nouvelle est le progrès en ce qui concerne le projet de lavage des bateaux qui semble faire consensus auprès des maires et mairesses des municipalités. Trois ou quatre stations de lavage autour du lac sont prévues pour 2021. Nous ne pouvons tenir pour acquis que cela se réalisera. Il est important que, nous, les citoyens intervenions auprès de notre Hôtel de ville pour faire savoir aux conseillers que le lavage de bateaux est important pour la santé du cours d'eau. En obligeant ce lavage, les municipalités auront éventuellement à contrôler leurs descentes et à exiger un tarif.

L'ARLA veut encore améliorer sa communication avec ses membres. Nous faisons du progrès avec « Info-lac Aylmer », une infolettre mensuelle qui est envoyée à tous ceux qui fournissent

leur adresse courriel. Notre page Facebook est plus active qu'avant. Un message récent sur « le bruit inutile » a provoqué vingt commentaires et plus de 60 partages. Si vous avez des aptitudes en communication, vous pouvez vous joindre à titre d'ami du CA afin d'user de votre expertise pour aider le CA à mieux communiquer.

Un projet important qui verra le jour dans les prochaines semaines est la publication du Guide des résidents. Ce document sera distribué à tous les membres et aux nouveaux résidents, surtout les riverains. Le Guide aura beaucoup d'information sur comment agir en tant que citoyen averti près du lac Aylmer.

\*Depuis l'AGA, j'ai eu l'avis de la Sûreté du Québec que de telles pancartes ne sont pas conformes avec la réglementation.